

COMMUNE DE BOISSEUIL

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 20
Votants : 23

L'an deux mille vingt-deux, le 12 décembre, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Philippe JANICOT.

Date de convocation du Conseil Municipal : 8 décembre 2022

PRESENTS : Mme BEUGERIE Delphine, M. BIAD Brahim, Mme BOUCHON Véronique, Mme BOURGEOIS Annick, Mme BRAILLON Eliane, M. DOUDARD Christian, Mme HAY Salomé, M. JANICOT Philippe, M. LARROQUE Joël, Mme MOREAU Aurore, M. NARAIN Gino, M. SAUVAGNAC Bernard, M. TOURNIEROUX Vincent, M. VALADON Thierry, M. VILLAUTREIX Joël, Mme WISSOCQ Mathilde, Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, M. EJNER Pascal, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : Mme COQUEL Laure (Pouvoir à M. VALADON Thierry), Mme MOUMIN Manon (Pouvoir à Mme WISSOCQ Mathilde), Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard).

Secrétaire de séance : M. Pascal EJNER

Affiché le : 14/12/2022

5. Convention d'affiliation entre la commune de Boisseuil et la société OZEGO concernant l'achat des denrées alimentaires pour le restaurant scolaire.

La société OZEGO est issue de la fusion entre Appro-vision, centrale de référencement historique de la restauration collective et CMRP, spécialiste des EHPAD.

Concernant la partie restauration collective, cette centrale de référencement est un groupement d'achats au service des collectivités territoriales permettant de bénéficier des meilleurs tarifs du marché. En effet, la société réalise la mise en concurrence pour ses adhérents auprès des fournisseurs nationaux, régionaux et locaux.

Cette plateforme permet de bénéficier d'environ 30 % de remise grâce aux volumes cumulés de l'ensemble des adhérents.

Ainsi l'adhésion de la commune à cette société permettrait de réaliser des économies mais également de se dispenser de lancer des appels d'offres pour certaines denrées alimentaires.

Les prestataires actuels avec lesquels le restaurant scolaire travaille sont, pour certains, déjà sur cette plateforme OZEGO. Ainsi et dans la mesure où les marchés notifiés en janvier 2021 arriveront à terme en janvier 2023, la commune de Boisseuil pourrait poursuivre cette collaboration sur cette plateforme sans avoir à relancer des marchés publics.

La commune relancerait des demandes de devis uniquement pour les lots qui ne sont pas couverts sur la plateforme par des producteurs locaux et/ou certifiés Bio.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **de valider l'adhésion de la commune de Boisseuil à la société OZEGO,**
- **d'autoriser le Maire à signer la convention d'affiliation avec la société OZEGO ainsi que tout document devant intervenir dans ce cadre.**

VOTE 23	POUR 23	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire,
Philippe JANICOT



Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.

